

Public concerné : cette formation s'adresse à tous les travailleurs dans le cadre du respect de l'article R4541-8 du code du travail.

POS192

Prérequis : aucun

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires pour prendre conscience des risques liés aux activités physiques professionnelles et être capable d'appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort dans son propre champ d'autonomie. L'application de ces principes tendant à réduire les risques d'accident du travail et des maladies professionnelles (ou à caractère professionnel).

890 € HT

par groupe

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités de réalisation :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise (également disponible en visioformation sous la référence POS192V)

Délais et modalités d'accès :

Sessions planifiées à la demande

Modalités d'évaluation :

Le formateur mettra en œuvre une évaluation formative tout au long de la formation

Validation :

Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises est remise à chaque participant à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels liés à l'activité physique

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les enjeux liés aux risques professionnels (humains, financiers et juridiques)
- Comprendre l'intérêt de la prévention des risques face aux enjeux des risques professionnels

La prévention des risques liés à l'activité physique :

- Comprendre les principes essentiels de l'activité humaine et ses trois dimensions
- Appréhender les principes anatomiques biomécaniques
- Situer les principes physiologiques en lien avec les pathologies liées aux activités physiques
- Appréhender les facteurs de risques d'accident et de maladie professionnelle

Mise en œuvre des principes de sécurité physique :

- Comprendre l'intérêt physiologique des principes de sécurité physique
- Mettre en application les principes de sécurité physique
- Utiliser les aides à la manutention existantes

Pour toutes situations de handicap, merci de prendre contact avec nous.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Devis immédiat en ligne ([cliquez ici](#))